



Appel d'Offres (AO)

Travaux de remplacement du toit et du vitrage à l'emplacement de l'Entrée principale et de la Colonnade

N° de référence : NGC110697

N° de référence d'Achats et ventes : PW-17-00789081

15 septembre 2017

ADDENDA n° 3

Cet addenda fait partie des documents contractuels et doit être lu, interprété et coordonné avec toutes les autres pièces. Tous les coûts rattachés au contenu de ce document doivent être inclus à la somme totale du contrat. Accusez réception de cet addenda en insérant son numéro et la date sur le formulaire de soumission, plus précisément à l'article G.2.

1. Quelles sont les hauteurs de plafonds pour l'éclairage temporaire ?
 - a. Se reporter aux dessins d'architecture afin de retrouver les dimensions; Annexe F (en anglais) et Annexe G (en français). Les installations d'éclairage temporaire devront être suspendues contre la sous-face du plafond.
2. Prière de préciser l'emplacement du tableau d'urgence. À quelle distance sera-t-il de la zone des travaux ?
 - a. L'on se devra de réutiliser des circuits d'urgence à l'intérieur de la zone de construction.
3. Annexe Q – Dessins de la société CLEB – B1.01-B5.01 – Est-il possible de trouver une copie de ces dessins dans le programme REVIT ou dans tout autre programme équivalent BIM ? En outre, serait-il possible d'offrir des copies de la sorte à toutes les parties présentant des soumissions ? Il s'agirait ici d'une production à des fins de visualisation seulement.
 - a. Les dessins ne sont pas disponibles dans un format qui peut être utilisé concurremment avec un programme BIM quelconque.
4. Annexe L – Dessins de mécanique – Existe-t-il des gicleurs ou des tuyaux d'eau sous pression à l'intérieur de l'espace de travail compris à même la Colonnade ou l'Entrée ?
 - a. Non.
5. Nous vous prions respectueusement de bien vouloir prolonger de deux (2) jours la date de remise des documents de soumission.
 - a. Le délai en cause a déjà fait l'objet d'un prolongement; prière de se reporter à l'Addenda n° 2, laquelle affichant la date comme étant reportée au 13 septembre 2017.
6. Prière de confirmer s'il s'agit d'une exigence d'échafauder la partie extérieure de la Colonnade et de l'Entrée principale pour accéder à l'extérieur ou s'agit-il d'une décision qui se devrait d'être laissée à la discrétion des soumissionnaires ? Des installations de hissage s'avèrent-elles acceptables ?
 - a. Le hissage du personnel à l'aide d'appareils élévateurs constitue l'approche de premier choix.



7. Prière de confirmer les exigences en matière d'éclairage temporaire à l'emplacement de toutes les palissades (éclairage d'intérieur et d'extérieur).
 - a. La luminosité de l'éclairage temporaire devra correspondre à 10 lux à tout le moins.

8. Prière de produire des descriptions narratives et des croquis détaillés et évidents de la portée des travaux de démolition à l'emplacement des toits. Prière de s'assurer que ces descriptions et croquis détaillent la structure complète et d'origine de la constitution du toit.
 - a. Selon ce qui est compris dans la section 07 65 00, la démolition du toit se doit d'englober l'enlèvement de toutes les pièces composantes du cuivre apparent et enduit de plomb et ce, jusqu'à la partie supérieure d'un ensemble coupe-vapeur d'origine. Les exceptions annexées des dessins d'atelier d'origine illustrent les pièces composantes décrites dans le devis, lesquelles pièces se devant de faire partie des travaux à enlever et ce, aux termes des travaux requis de démolition de la toiture (détails annexés de renvoi 1/14, 1/15 et 1/23).

9. En raison du défi causé par la réception de prix de Sous-traitants à la dernière minute, nous vous prions de bien consentir à l'établissement d'une fermeture de l'appel d'offres en deux stades. Du fait que nous ne recevons tous nos prix qu'à la dernière minute, il nous aurait été préférable de choisir d'autres Sous-traitants respectueux des délais établis et il va s'avérer très difficile d'inclure tous les renseignements demandés pour chaque Sous-traitant dans notre soumission et ce, à l'intérieur d'un délai si bref. Nous nous proposons de vous présenter une copie papier dans les 48 heures du moment de fermeture de l'appel d'offres. Cette mesure s'avérerait plus conforme à ce qui se passe généralement dans l'industrie de la construction.
 - a. L'on se doit de recevoir tous les documents à l'heure et à la date de fermeture de l'appel d'offres indiquées dans les documents de soumission. Prière de noter que le délai pour l'appel d'offres a été prolongé; prière aussi de se reporter à l'Addenda n° 2, tel qu'émis le 13 septembre 2017.

10. À l'alinéa ITT D3.2.3.5, prière de clarifier si le Sous-traitant chargé de travaux temporaires correspond bel et bien au Sous-traitant chargé des échafaudages.
 - a. Le Sous-traitant chargé de travaux temporaires ne correspond pas à celui chargé du montage d'échafaudages.

11. Prière d'indiquer le nombre de luminaires et leurs emplacements approximatifs et ce, en rapport avec ce qui est indiqué dans le dessin 1197A-21C et dans la note n° 8 de la légende pour les corridors d'extérieur à couvertures.
 - a. Le nombre de luminaires est prescrit dans l'Annexe L (en anglais) et dans l'Annexe M (en français). Les emplacements généraux sont aussi présentés dans les dessins d'électricité et les emplacements des corridors d'extérieur couverts et à l'intention du grand public sont définis dans le dessin 1197A-11'B'; Annexe F (en anglais) et Annexe G (en français).

12. Prière de produire une légende pour les coupes représentatives dans les dessins de remplacement de toiture de la série B6. Les dessins présentent des numéros pour diverses pièces composantes, mais ne sont accompagnés d'aucune description correspondante.
 - a. Des notes de dessin sont comprises au début de l'Annexe O.

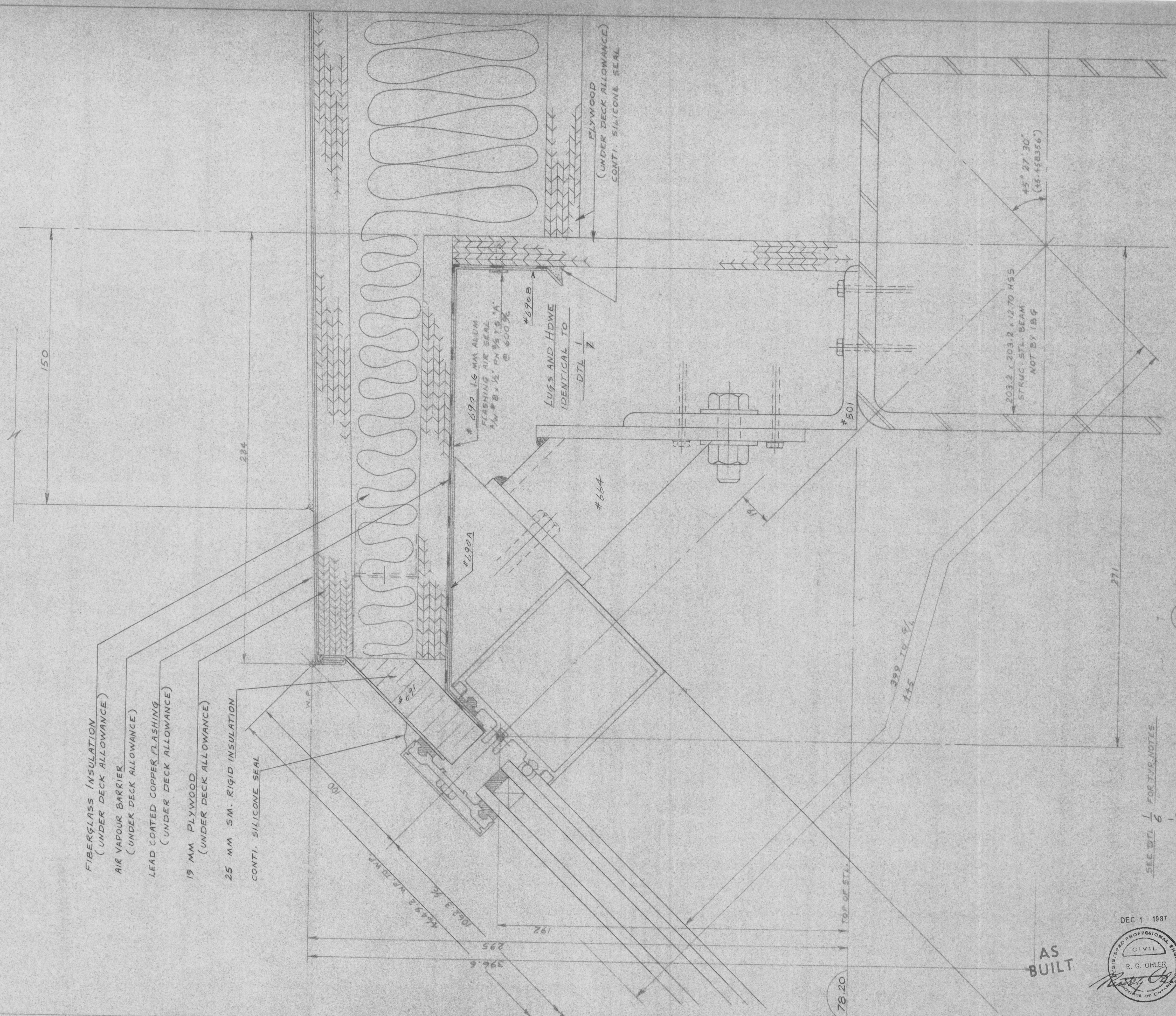


13. Prière de produire le détail montrant les travaux de réparation d'appui à l'emplacement de la Colonnade ?
 - a. Voir le dessin B6.01, à l'Annexe Q.

14. Annexe Q – Dans le dessin B4.04 de la société CLEB, il existe deux détails codés comme correspondant à l'identification 1/B6.24 (c'est-à-dire un chevron et une panne à l'horizontale). Prière d'indiquer si tel est le cas ou s'il s'agit tout simplement d'une erreur typographique.
 - a. Le détail est semblable aux deux endroits.

15. Prière de confirmer ou d'indiquer s'il faut réaliser des travaux à l'emplacement des portes externes.
 - a. Aucun travail n'est requis à l'emplacement des portes d'extérieur.

16. Prière de confirmer s'il s'avère possible de coordonner d'autres visites du site et ce, compte tenu d'un accès aux travaux de toiture?
 - a. Il s'avère impossible pour le MBAC d'établir une deuxième visite des lieux.



FIBERGLASS INSULATION
(UNDER DECK ALLOWANCE)

AIR VAPOUR BARRIER
(UNDER DECK ALLOWANCE)

LEAD COATED COPPER FLASHING
(UNDER DECK ALLOWANCE)

19 MM PLYWOOD
(UNDER DECK ALLOWANCE)

25 MM SM. RIGID INSULATION
CONTI. SILICONE SEAL

690 16 MM ALUM.
FLASHING AIR SEAL
1/2" x 1/2" PH 3/4 TS "A"
@ 600%

670 B
LUGS AND HDWE
IDENTICAL TO
DTL 1
7

PLYWOOD
(UNDER DECK ALLOWANCE)
CONTI. SILICONE SEAL

45° 27' 30"
(45.458356°)

203.2 x 203.2 x 12.70 HSS
STRUCT. STL. BEAM
NOT BY IBS

CROSS SECTION THRU RIDGE FURLIN AT PLATFORM ELEV. 78.20

1/4
A-1656 SIM

SEE DTL 1/6 FOR TYPE NOTES

1 REVISED AS PER ARCH. APPROVAL + ARCH. SKETCH C (APRIL 24/86) LONG			
REVISIONS	DATE	CHECKED BY	DATE
	5/3/86		
DRAWN BY	DATE	CHECKED BY	DATE

IBG CANADA LTD.
ADVANCED GLAZED STRUCTURE SPECIALISTS
P.O. Box 2000, Beamsville, Ontario L0R 1B0 416-563-8276

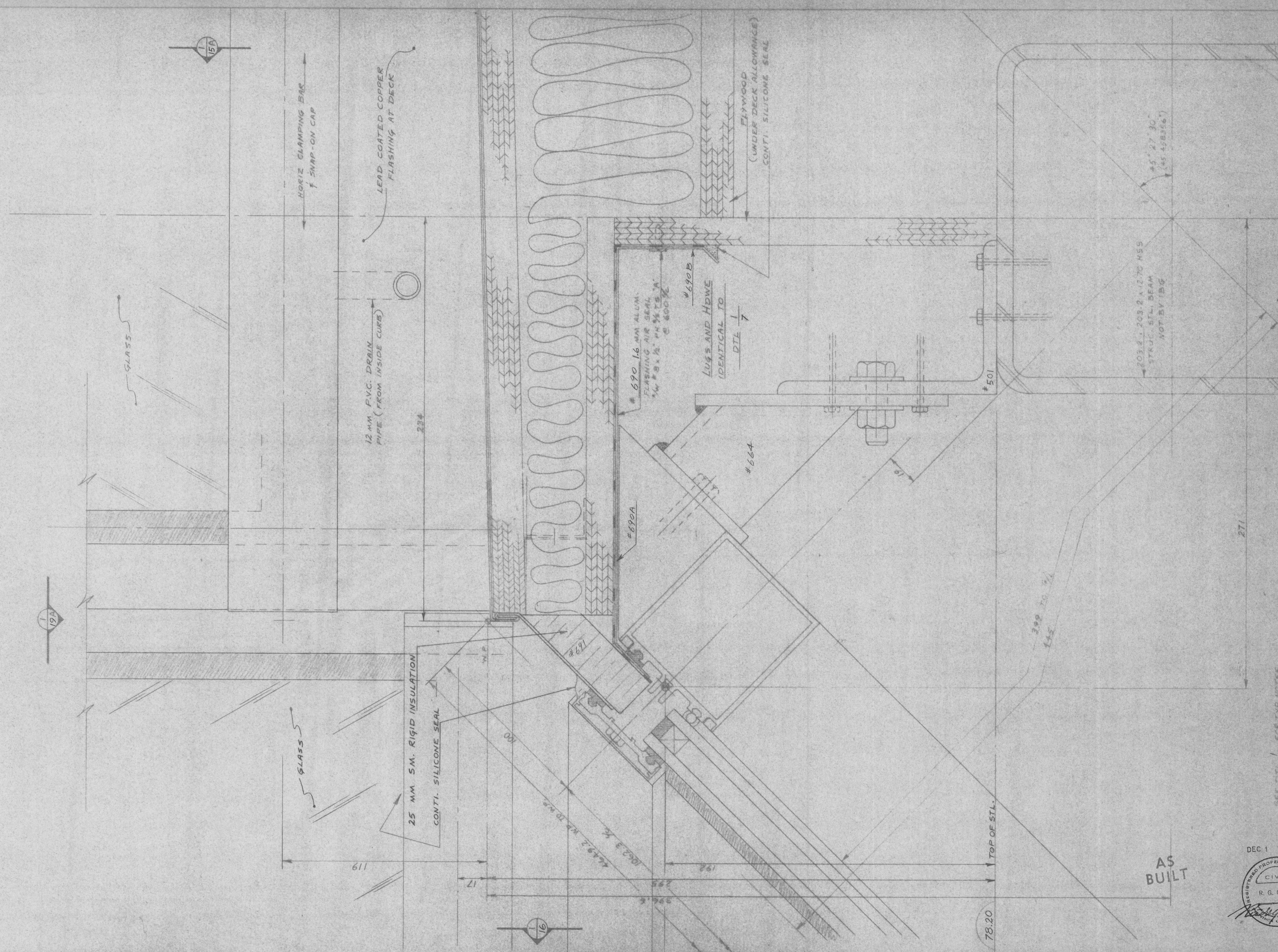
SCALE 1:1
DRAWN BY BLG
CHECKED BY
DATE

RIDGE DETAIL AT PLATFORM ELEV. 78.20
THE NATIONAL GALLERY OF CANADA, OTTAWA, ONT.
ARCHITECT - PARKIN/SAFDIE
CONST. MGR - ELLIS-DON LTD

AS BUILT

DEC 1 1987
REGISTERED PROFESSIONAL ENGINEER
CIVIL
R. G. OHLER
PROVINCE OF ONTARIO

DRAWING NUMBER
PLAN NUMBER 57-5029
SHEET NUMBER 58 18 - 14



CROSS SECTION THRU RIDGE FURLIN AT PLATFORM (ELEV. 78.20) AND VALLEY

1/15A

SEE DET. 1 FOR TYP. NOTES
1/13

A-1656 SIM

REV.	BY	DATE	CHECKED BY	DATE

IBG CANADA LTD.
 ADVANCED GLAZED STRUCTURE SPECIALISTS
 P.O. Box 2000, Seaside, Ontario L0R 1B0 416-563-8278

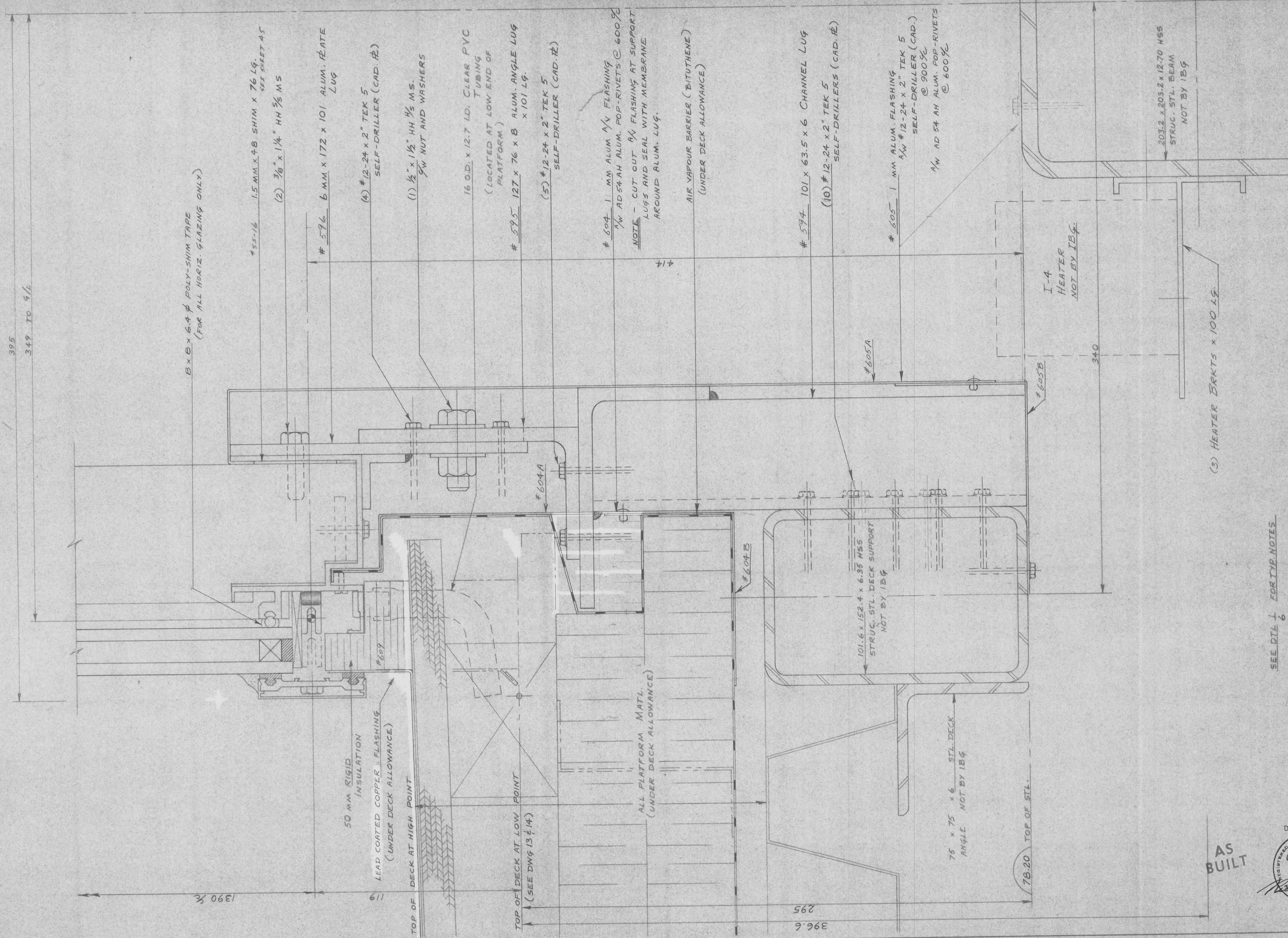
SCALE: 1/16
 DRAWN BY: BLS
 CHECKED BY: [Signature]

RIDGE DETAIL AT PLATFORM (ELEV. 78.20) AND VALLEY
 THE NATIONAL GALLERY OF CANADA, OTTAWA, ONT.
 ARCHITECT - PARKIN/SAFFIIE
 CONST. MGR - ELLIS-TIGN LTD

DEC 1 1987
 REGISTERED PROFESSIONAL ENGINEER
 CIVIL
 R. G. OHLER
 [Signature]

AS BUILT

57-3033
 18 14

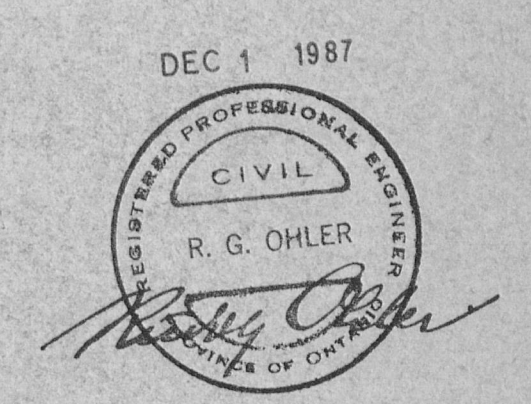


SEE DTL 1 FORTYR NOTES

CROSS SECTION THRU REGULAR SIDE WALL CURB AT PLATFORM ELEV. 78.20

1/15
A-1662

AS BUILT



REVISIONS	DRAWN BY	DATE	CHECKED BY	DATE
1 REVISED AS PER ARCH. APPROVAL + ARCH. SKETCH B (APRIL 24/86) LONG		5/5/86		

IBG CANADA LTD.
ADVANCED GLAZED STRUCTURE SPECIALISTS
P.O. Box 2000, Beamsville, Ontario L0R 1B0 416-563-8276

SCALE 1:1	FOLIO
DRAWN BY BLG	DATE
CHECKED BY	DATE

REGULAR SIDE WALL CURB DETAIL ELEV. 78.20
THE NATIONAL GALLERY OF CANADA, OTTAWA, ONT.
ARCHITECT - PARKIN/SAFDIE
CONST. MGR - ELLIS-DON LTD. ENTRANCE PAVILION

DRAWING NUMBER
PLAN NUMBER 57-5029
SHEET NUMBER SK 18 - 15

LEAD COATED COPPER FLASHING
(UNDER DECK ALLOWANCE)

ALL ROOFING MATERIAL
(UNDER DECK ALLOWANCE)

556 1 MM ALUM. FLASHING
AW # 8 x 1/2" PH 5/8 T.S. "A"
@ 600 ϕ
1/4" AD 5/8 AH POP-RIVET
25 MM RIGID INSULATION

1/4" MEMBRANE (BITUTHENE)
(UNDER DECK ALLOWANCE)

IBG CANADA LTD.
ADVANCED GLAZED STRUCTURE SPECIALISTS
P.O. Box 2000, Beamsville, Ontario L0R 1B0 416-563-8276

SCALE 1:1
DRAWN BY *BLG*
CHECKED BY
FOLIO
DATE

RIDGE DETAIL AT PLATFORM ELEV. 87.55
THE NATIONAL GALLERY OF CANADA, OTTAWA, ONT.
ARCHITECT - PARKIN/SAFDIE
CONST. MGR. - ELLIS-DON LTD

CROSS SECTION THRU RIDGE PURLIN
AT PLATFORM ELEV. 87.55

REGISTERED PROFESSIONAL ENGINEER
CIVIL
R. G. OHLER
PROVINCE OF ONTARIO

AS BUILT

DRAWING NUMBER
PLAN NUMBER
57-5029
SHEET NUMBER
5K 18 - 23